veux tombent
MANDEZ
tonique
des cheveux
demandé actuellement
plus efficace.
canton de Fribourg :
DEN, coiffeur
BOURG

affaires !!!
it de travail dactylogra-
er au 6432
FICE, Fribourg
de Lausanne, 6.

GARETTES
LAND POULLET

enchères
errains
fred Brémond, à La
Fribourg, vendredi aux
undi 29 septembre
de l'après-midi :
ras-Linlias, rière Sem-
ectares (50 poses) en un mas,
s de la gare de La Verrerie
ricité, belle situation à proxi-
e, Châtel-St-Denis, Vevey.
: 1er mars 1920.
layes, 14 hectares, 68 ares
erches), terrain neuf, drainé,
la route cantonale Châtel-
halte du Crêt O. E. G., rière
.
: 15 novembre 1919.
nts, Es Supplayes (La
raîches, articles 70, 71, 72,
, 7 hectares, 77 ares 18 m.
s). Sortie sur la route canto-
tout de suite pour les bois
pour les pâturages.
nts, Es Supplayes (La
maraîches, articles 67, 68
ogens, 4 hectares 93 ares
perches). Sortie sur la route
tout de suite pour les bois
pour les pâturages.
Borgne, bois de 13 ares
ère Progens.
ront lieu à La Verrerie,
ans une salle particulière.
définitive le jour des enchères.
t déposées dès le 22 sep-
au d'Auguste Chaperon,
t-Denis. 6383-1124
d'Alfred Brémond :
ND, à LA VERRERIE.

chimiques
lue en poudre fine.
phosph.
30 % en wagons compl.
du chantier.
20 %.
s de div. compositions :
et sel de potasse offrent
Baubedarf A. G.
enbuchsee
griculture.
Peter Kramer.

E FRUITS
remière qualité, à vendre,
té désirée, ainsi qu'eau-de-
désiré. P 5035 Lz 6362
PRIX COURANT :
erie, Münster (Lucerne)

d'auberge
Châtonnaye met en
enchères publiques, le
re prochain, dès 2 heu-
r le terme de six ans, son
seigne
a Croix-Blanche
: boulangerie, unique
cerie, téléphone, jeu de
avec écuries et péristyle
de première qualité. L'en-
a lieu le 1er mai 1920.
r sa situation, offre de
preneur sérieux.
lieu dans une salle par-
ement.
lues avant l'enchère.
1919.
rswyler, secrétaire.

ise
iro

49 année — N° 218 | Le numéro 10 centimes — SECONDE EDITION | Vendredi 19 septembre 1919

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 3.50	6.—	10.—	20.—
Etranger	» 4.—	10.—	19.—	35.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Demande le chèque postal IIa 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES
Canton : 1re insertion 30 cent. | Sur demande
Suisse : 35
Etranger : 40
Réclames : 1 fois 60

Nouvelles du jour

L'émir Faïçal est convoqué à Londres.

Nous faisions pressentir, hier, que la France et l'Angleterre allaient régler la question de Syrie et de Palestine en contenant dans de justes limites la domination arabe dans le Levant et que cette détermination mettrait fin au malentendu qui existe depuis quelque temps entre les deux pays.

Le 24 octobre 1918, sir Allenby, le vainqueur de Palestine, avait divisé les territoires turcs de la côte orientale de la Méditerranée en trois zones : la zone sud (Palestine) laissée aux Anglais ; la zone nord (Syrie du littoral) aux Français ; la zone est (région de Damas et d'Alep) aux Arabes. Ce n'étaient là que des dispositions administratives provisoires ; mais elles correspondaient au partage que l'Angleterre, dans un traité séparé avec le chérif de la Mecque et dans un second traité avec la France, entrevoyait comme celui du règlement final.

L'émir Faïçal, l'un des fils du roi d'Arabie et son héritier présomptif, se gêra bientôt en Syrie comme si tout le Levant allait être mis sous la domination du royaume arabe de la Mecque. Ses lieutenants prêchaient l'unification mahométane et se conduisaient en conséquence, malmenant tous les éléments de population francophiles. Les assassinats de chrétiens maronites étaient à l'ordre du jour. On tua même l'émir Abd-el-Kader, un des descendants du grand ami de la France qui a son tombeau à Damas, parce qu'il avait osé dire à Faïçal : « Tu es Arabe ; moi aussi ! De la race du prophète ; moi aussi ! D'une famille d'émir ; moi aussi ! »

En réalité, les Arabes de Syrie étaient devenus gallophobes et cherchaient à supplanter partout l'influence française. Faïçal incarnait leur état d'esprit. On va lui faire comprendre, à Paris, qu'il doit se contenter de jouer un rôle proportionné à ses forces, qui ne sont pas grandes. En 1915, l'Angleterre, pour battre en brèche l'empire turc, a suscité Hussein, comme roi du Hedjaz et chef spirituel des Mahométans. Mais Hussein faisait pauvre figure dans son Arabie. La résistance turque à Médine n'a pu être réduite par lui qu'en janvier 1919 et, au mois de juin dernier, les tribus du sud de la péninsule arabique ont infligé une défaite à ses troupes. D'ailleurs, l'armée chérifienne, dont Faïçal est le général en chef, ne comptait encore, il y a quelques mois, qu'un effectif de 4000 hommes, sans discipline ni instruction militaire. Dans ces conditions, il sera facile de faire sentir à l'émir Faïçal qu'il doit désormais jouer un rôle plus modeste et se contenter de gouverner une partie de la Syrie selon le programme que lui traceront d'une façon précise la France et l'Angleterre. A Londres, où l'on a trop laissé l'émir Faïçal agir à sa guise, on est maintenant disposé à ne lui donner que juste ce qu'on lui a promis et on ne veut plus le laisser croître en puissance au risque d'indisposer la France.

Comme l'émir Faïçal n'a pu voyager assez rapidement pour se trouver à Paris quand M. Lloyd George y serait encore, il est convoqué à Londres et il n'a fait que traverser la France.

⁂

On se demande de plus en plus comment l'Autriche pourra tenir les engagements financiers que le traité de Saint-Germain lui a imposés. La vieille Autriche avait une trentaine de millions d'habitants ; la nouvelle n'en compte que six millions et demi ; sa population est ainsi réduite au 22 % de la précédente. D'après le traité de paix qu'elle vient de signer, elle doit prendre à sa charge le 60 % des dettes d'avant la guerre et le 70 % des dettes de guerre, plus une partie des billets de banque en circulation. Au total, la dette de l'Autriche actuelle monterait à 53 milliards de couronnes.

Avant la guerre, les recettes de l'Etat autrichien étaient d'un milliard 800 millions. Dorénavant, il sera difficile de tirer des contribuables autrichiens plus d'un milliard. Un milliard de recettes, alors que les seuls intérêts de la dette exigeront chaque année deux milliards 160 millions de couronnes !

Si ces chiffres, que nous empruntons à l'*Economist* de Londres, sont exacts, force est de conclure que, dans des conditions pareilles, il est impossible à un Etat de vivre. Les Alliés peuvent-ils attendre des indemnités et des réparations de la part de l'Autriche ?

« Nous craignons beaucoup, écrit le *Momento* de Turin, que les indemnités qui nous sont dues ne nous soient payées par l'Autriche que le jour du jugement dernier. »

⁂

Pour restaurer les finances italiennes mises à mal par la grande guerre, M. Nitti va recourir à un emprunt forcé sur les riches, qui doit rapporter une vingtaine de milliards. Cet impôt sera progressif. Minime pour les fortunes modestes, il sera élevé pour les riches de vieille date et très élevé pour les nouveaux riches, ceux qui ont réalisé d'énormes bénéfices à la faveur de la guerre. L'Etat servira à ses créanciers un modeste intérêt de 2 %.

La nouvelle de cet impôt a provoqué un grand émoi parmi les capitalistes italiens. C'est à qui dissimulera ou cachera ou enverra à l'étranger sa fortune. Cela est d'ailleurs commun aux contribuables de tous les pays.

L'emprunt forcé intéresse, paraît-il, tout particulièrement le canton du Tessin. Les gros et modestes capitalistes y ont toujours eu une grande sympathie pour les titres italiens. L'intérêt en était plus élevé que celui des emprunts fédéraux et cantonaux. La rente italienne (le vieux macaroni, comme on l'appelle dans le jargon de la Bourse à Paris), les obligations des chemins de fer méridionaux et méditerranéens, les emprunts de Rome et de Milan, étaient très recherchés ces années dernières dans le Tessin. On prétend même qu'il y a, dans ce canton, pour plus de deux cents millions de valeurs italiennes.

En face de l'emprunt forcé, quel sera le sort de ces valeurs dont les porteurs sont déjà très éprouvés par la perte qu'ils éprouvent sur le change ? Le fait qu'elles se trouvent en Suisse ne les mettra pas à l'abri du fisc italien. Celui-ci pourra décider, par exemple, que les porteurs d'obligations des chemins de fer du Midi devront lui verser, disons le 10 % de leurs créances, en vertu de l'emprunt forcé. Cette mesure atteindra tous les porteurs d'obligations, qu'ils soient en Italie ou à l'étranger.

Il conviendrait que le gouvernement italien dispensât les porteurs de titres italiens vivant à l'étranger de contribuer à l'emprunt. L'Allemagne, qui va, elle aussi, recourir à un emprunt forcé, a prévu cette mesure. On espère dans le Tessin que l'Italie en fera autant.

⁂

Le traité de Versailles a élevé Dantzig au rang d'Etat libre avec un lambeau du territoire qui l'entoure. Cette solution n'était intervenue qu'après des pourparlers difficultueux parce que les diplomates alliés avaient, dans la solution de ce problème, à concilier deux intérêts contraires : la nécessité inéluctable, pour l'existence de la Pologne, d'un débouché sur la Baltique et la liberté politique d'une majorité allemande à Dantzig.

Les Polonais jettent actuellement déjà les plans d'un commerce maritime de belle envergure et ils parlent de la construction d'un grand port à Dantzig comme d'une œuvre polonaise. Une ligue polonaise pour la navigation maritime s'était déjà fondée en mai dernier. Un de ses membres les plus actifs est assurément, dit-on, le contre-amiral Porembski, qui séjourna, avant la guerre, à Dantzig, comme délégué du gouvernement russe et qui fut chargé aussi de surveiller la construction de navires russes. En mars 1919 déjà, le contre-amiral Porembski avait achevé un programme naval pour la Pologne. Le chef du département de la marine, au ministère de la guerre, à Varsovie, vient de convoquer un conseil pour la navigation commerciale polonaise, chargé d'entreprendre la construction d'une flotte de commerce polonaise. Ce conseil doit s'occuper de toutes les questions qui se rapportent à la formation et au développement d'une marine de commerce. Il donnera son avis sur l'aide financière à apporter par l'Etat, sur la formation des marins, sur l'administration des ports de mer. A la tête de ce conseil se trouve le chef du département de la marine. Il se compose des représentants des différents ministères et d'un très grand nombre de chambres de commerce, banques, sociétés agricoles, industrielles et commerciales et de la Ligue polonaise pour la navigation.

Le plan projeté prévoit 20 navires de 8000 tonnes pour le commerce avec l'Amérique, 10 vaisseaux de 3000 tonnes pour la France et l'Angleterre et autant de même tonnage pour les Etats scandinaves. On se demande comment la Pologne trouvera les sommes nécessaires pour la réalisation de ce projet.

Au Conseil national

Berne, le 18 septembre.

Ce matin, devait commencer la discussion sur l'entrée de la Suisse dans la Société des nations. Les tribunes étaient combles et la Chambre au grand complet, lorsque, à huit heures, le président Haeberlin annonça que la grande question ne serait pas mise à l'ordre du jour. Les deux groupes les plus nombreux de l'Assemblée fédérale ayant décidé, mercredi soir, d'appuyer le renvoi — sous la condition que ce renvoi ne compromît point les délais fixés pour l'accession à titre de membre originaire — la commission parlementaire était convoquée ce matin pour discuter une fois encore, l'ajournement. Mercredi soir, la commission avait, à une majorité assez faible, maintenu encore son opinion que le problème devrait être abordé dès maintenant. Ce matin, la minorité est devenue majorité : par quatorze voix contre dix, la commission proposa finalement le renvoi. Le Conseil national aura à trancher la question préalable vendredi matin. La minorité qui voulait le débat immédiat est composée de tous les membres romands de la commission et de MM. Scherrer-Füllemann, Walser et Gœttisheim ; la majorité ne compte que des Suisses alémaniques. Mais il serait faux de croire que ces quatorze soient adversaires de l'accession de la Suisse à la Société des nations ; sept au moins d'entre eux veulent voter l'accession, mais ils sont d'avis que le sort de la Société des nations au Sénat américain doit être déterminé avant tout. Le télégraphe vous a annoncé que le groupe catholique a été unanime à demander le renvoi ; le fait que les membres catholiques romands de la commission ont voté, ce matin, contre le renvoi démontre que le communiqué sur la décision du groupe était incomplet. En effet, la décision de voter pour l'ajournement avait été prise sous la double réserve que le Conseil fédéral admît la possibilité d'un renvoi temporaire de la décision parlementaire et que ce renvoi ne compromît pas la possibilité de l'entrée de la Suisse comme membre originaire. Le Conseil fédéral ayant émis des doutes à ce sujet, les catholiques romands n'ont pas cru devoir insister sur l'ajournement. Il serait hautement désirable que la question délicate ne fût pas tranchée par un vote de majorité, qui risquerait d'être interprété défavorablement à l'étranger.

Le grand tractandum faisant défaut, le Conseil national s'est rabattu, ce matin, sur le douzième rapport concernant l'exercice des pleins pouvoirs.

Au département des finances, le débat a tourné exclusivement autour de la controverse concernant l'émission des billets de banque et les rapports entre l'ampleur de cette émission et le renchérissement de la vie. Le rapporteur M. Meyer et le président de la Banque nationale M. Hirter ont confirmé que la grande circulation des billets de banque ne dépend pas de la volonté des autorités responsables, mais de facteurs internationaux que la Suisse ne peut corriger par des mesures limitées au pays. M. Kneliwolf ayant insisté sur la réforme du système de l'argent et recommandé le système que les théoriciens Christen et Gesell ont appliqué dans la république prolétarienne munichoise, de façon tout éphémère, M. Wagner, qui est un des financiers de la Chambre, a qualifié ces théories de confuses et M. le conseiller fédéral Motta a démontré le sophisme dont le pasteur de Cortier s'est rendu fautif, en appliquant, pour démontrer que le renchérissement est la conséquence de la trop forte émission des billets de banque, l'adage : *post hoc, ergo propter hoc !*

Le rapport de l'office de l'alimentation a provoqué une discussion sur le nouveau règlement que le Conseil fédéral a donné à la question du lait à bon marché. Ceux qui demandent à être mis au bénéfice du lait à bon marché doivent s'annoncer aux autorités communales. Les socialistes n'admettent pas ce nouvel ordre de choses, qu'ils déclarent « indigne » des citoyens ; c'est l'Etat et la commune qui sont appelés, selon eux, à supporter totalement le renchérissement du lait. MM. Schneeberger et Graber ont formulé une proposition précise dans ce sens. Le premier, qui est conseiller communal à Berne, où le déficit de l'administration atteint déjà six millions pour 1919, ne paraît pas se soucier de la question de savoir qui payera la note. Les radicaux et démocrates avancés, tels MM. Schaer, Kneilwolf, Weber, Hardmeyer, chérissent de plus en plus les méthodes socialistes : tout endosser à l'Etat, sans jamais s'occuper de la couverture des dépenses ! Ces messieurs demandent la suppression de l'obligation de s'inscrire pour obtenir le lait à prix réduit.

MM. Moser, l'excellent chef des paysans lucernois, et Kæppeli, directeur de l'alimentation, ont justifié d'abord la légère hausse du prix du lait, qui n'est que l'équivalent relatif de la hausse des frais de production. M. Moser a constaté que le lait coûte moins dans les villes que dans la montagne. Le prix des pommes de terre et des fruits accuse une baisse considérable. Qu'on cesse une fois pour toutes de faire un cheval de bataille du prix du lait et qu'on soit content si l'on a du lait en quantité suffisante l'hiver prochain. Si le lait contenait de l'alcool, personne ne ferait tant de bruit autour d'un renchérissement de quelques centimes. *(Rires.)* M. Kæppeli, qui parle très bien, a longuement expliqué les raisons du nouvel ordre de choses introduit par le Conseil fédéral ; il n'y a aucun motif de charger l'Etat d'une partie du prix du lait là où les gens ne le réclament point. Pour les autres, l'inscription n'a aucun caractère déshonorant.

A midi, la suite du débat a été renvoyée à cinq heures du soir.

⁂

Dans la séance de relevée, la discussion sur la question du lait a fait parler encore un grand nombre de députés. Excepté le discours de M. Wirz, du groupe de la politique sociale (dont quatre sur six membres ont pris la parole dans ce débat), et une réplique de M. Schaer, tous les orateurs se sont prononcés en faveur de l'arrangement nouveau décrété par le Conseil fédéral et qui veut que les personnes désirant profiter du lait à meilleur marché aillent s'inscrire à cet effet. Cependant, M. Calame a interprété le vœu du Grand Conseil neuchâtelois, qui demande que le contrôle se fasse en sens inverse, c'est-à-dire que les personnes qui renoncent à la faveur du lait meilleur marché aient à s'inscrire. Le directeur de l'alimentation, M. Kæppeli, ne croit pas que cette manière de procéder amènerait le retour aux conditions normales et déchargerait de manière appréciable le fisc. MM. Staub, Eigenmann et Choquard se sont prononcés contre les postulats présentés. Ces postulats étaient en fin de compte au nombre de deux : un des socialistes, repoussant toute augmentation du prix du lait, et celui des démocrates, demandant la suppression du système de l'inscription pour le lait meilleur marché.

La Chambre a rejeté les deux propositions, la première, par 74 voix contre 18, la seconde, par 64 voix contre 26. Le rapport de l'office de l'alimentation a été approuvé.

Quelques chapitres du rapport du département de l'économie publique ont encore été liquidés. Sur demande de M. Odinga, M. Schulthess a confirmé que les travaux pour la réglementation fédérale de la durée du travail dans les arts et métiers et de la question des soumissions de travaux sont activés.

A sept heures et demie, la séance a été levée.

Les élections fédérales

Outre M. Straumann, deux autres conseillers nationaux de Bâle-Campagne refusent de se laisser porter à nouveau. Ce sont M. Grieder, qui a été élu en 1912 et qui est en même temps conseiller d'Etat, et M. Strub, qui ne fait partie du Conseil national que depuis quatre ou cinq ans. M. Grieder fait partie de la gauche radicale, tandis que M. Strub est classé parmi les indépendants.

⁂

L'un des quatre députés radicaux thurgoviens, M. Jacques Muller, président du tribunal d'Arbon, conseiller national depuis 1902, décline une réélection.

⁂

Dans les milieux radicaux valaisans, on cite, pour succéder à M. de Lavallaz, démissionnaire, outre M. l'ingénieur Courchepin, M. l'architecte Dufour et M. Albert de Torrenté, à Sion.

⁂

L'assemblée des délégués du parti agraire argovien, qui a eu lieu hier, a pris définitivement position en vue des élections du Conseil national. Elle a décidé d'établir une liste complète de douze candidats, dont un seul nom serait cumulé, et d'arriver à une entente avec les partis bourgeois. Les candidats choisis sont MM. Baumann, Zschokke, Laubi, Hiltpold, Zobrist, Naef, Bertschi, Zaugg, Bolliger, Lüscher et M. le Dr Abt. C'est le nom de ce dernier, député sortant, qui sera cumulé.

AU CONSEIL DES ÉTATS

Future assurance contre le chômage

Berne, 18 septembre.

Le Conseil des Etats avait aujourd'hui en tête de ses tractanda un projet d'arrêté déterminant les conditions dans lesquelles doit s'opérer l'action de secours en faveur des ouvriers privés de travail. Par ce projet soumis aux Chambres, le Conseil fédéral, abandonnant, d'un geste chevaleresque, une partie de ses pleins pouvoirs, renonçait aux deux ordonnances de 1918, qui réglaient la matière. Mais le Conseil des Etats n'a rien voulu entendre du droit qu'on lui rendait. Sur la proposition de la commission unanime, il a laissé pour compte au Conseil fédéral ce projet d'arrêté, en l'invitant à préparer plutôt l'élaboration d'une loi d'assurance contre les risques du chômage. Les ordonnances resteraient donc en vigueur, et le Conseil fédéral continuerait à prendre les mesures requises par la crise actuelle du chômage, envisagée comme une des conséquences de la guerre. Ces mesures conserveraient ainsi leur caractère provisoire et transitoire ; elles tomberaient avec les causes qui les ont fait naître.

Tel est le point de vue qui a déterminé le Conseil des Etats à ne pas entrer en matière.

M. Schulthess n'a point eu de peine à se rallier aux conclusions de la commission. Il avait cru marquer sa déférence envers le parlement en lui soumettant un projet d'arrêté qui abrogeait les ordonnances, mais, puisque le parlement ne sait pas gré du cadeau, le chef du Département de l'économie publique aurait eu mauvaise grâce d'insister.

La procédure proposée par la commission n'a pas empêché son président et rapporteur, M. Pettavel (Neuchâtel), d'exposer, avec sa précision coutumière, les conditions et les normes dans lesquelles les ordonnances du Conseil fédéral et le nouvel arrêté règlent l'assistance aux chômeurs. Cette partie positive du rapport a pris beaucoup plus de place que la conclusion négative.

M. Pettavel est bien convaincu du devoir de l'Etat de soutenir les sans-travail, avec l'aide des associations professionnelles et la coopération des patrons. Ce devoir, selon lui, ne s'éteindra pas avec les circonstances nées de la guerre. Les mesures actuelles, purement transitoires, devront être remplacées par une institution durable, et cette institution, ce sera l'assurance légale et obligatoire contre les risques du chômage.

Donc encore une assurance sociale à l'horizon.

M. Fazy, doyen de l'assemblée, s'inquiète quelque peu de cet avenir. Non pas qu'il repousse la nouvelle loi fédérale d'assurance contre le chômage, mais il tient à prendre d'avance toutes les précautions contre une loi centralisatrice. Il revendique d'ores et déjà le contrôle cantonal sur l'assurance-chômage, et une organisation largement décentralisée.

M. Schulthess déclare que c'est bien aussi là son opinion. L'assurance-chômage sera placée entre les mains des cantons. Néanmoins, la Confédération devra avoir un droit de contrôle sur l'emploi des subsides.

Pour dissiper toute équivoque, M. Pierre de Meuron, député libéral neuchâtelois, tient à bien préciser dans quels termes il votera les conclusions de la commission. Il n'entend pas ressusciter les pleins pouvoirs et il compte que les mesures transitoires du Conseil fédéral seront rapportées dès que les circonstances économiques changeront. Le moment n'est pas venu de fixer d'une manière définitive le régime économique d'après-guerre.

LES OBSÈQUES DE M. FEIGENWINTER

Les funérailles de M. le conseiller national Feigenwinter ont eu lieu hier, jeudi, à Bâle. Elles ont pris les proportions d'un deuil national. A l'église Sainte-Marie, M. le curé Weber, assisté de tout le clergé, a célébré l'office funèbre, puis le convoi s'est mis en marche pour le cimetière.

On y remarquait MM. les conseillers nationaux Holenstein et Lohner et MM. les conseillers aux Etats Wirz et Merz, délégués des Chambres, et, comme représentants du Conseil d'Etat de Bâle, le président M. Aemmer et M. Miescher, accompagnés des huissiers.

Au cimetière, M. le conseiller national Holenstein a parlé au nom de l'Assemblée fédérale et MM. Joos et Kully, au nom des catholiques de Bâle.

La dépouille mortelle a été ensuite descendue dans la tombe, sur laquelle se sont inclinés les nombreux drapeaux présents.

Le déficit des C. F. F.

D'après la *National Zeitung*, le déficit des Chemins de fer fédéraux pour 1919 serait de 200 millions.

La situation à Fiume

Milan, 18 septembre.

Le correspondant du *Secolo* à Rome dit que le Conseil de guerre tenu hier à Rome s'occupa exclusivement des dernières nouvelles arrivées de Fiume. La situation n'est pas facile à résoudre. On assure que, à Fiume, il y aurait des vivres pour une trentaine de jours. Une personnalité qui s'est rendue chez d'Annunzio pour s'entremettre entre le commandement suprême et le poète annonce avoir reçu une lettre de d'Annunzio dans laquelle ce dernier déclare être absolument résolu à rester à Fiume, mort ou vivant. Il a ajouté que le drapeau qui flotte au Palais du Commandement restera dans Fiume italien ou en sera enlevé pour envelopper son cadavre. En présence de cette attitude énergique, les autorités militaires ont tenu une séance à Abazia et ont pris les décisions suivantes : « Toutes les communications avec la ville seront coupées et on proclamera le blocus du côté de la mer. » Le siège de Fiume est donc commencé.

Des nouvelles de Trieste disent que, mercredi soir, 10 navires se trouvaient dans le port de Trieste ; ils devaient partir dans la nuit pour Fiume afin d'entourer et de capturer le vapeur *Dante-Alighieri*.

Au Conseil des Alliés

Le traité avec la Bulgarie

Paris, 17 septembre.

Voici quelles sont, d'après l'Agence des Balkans, les principales stipulations d'ordre militaire et économique contenues dans le traité de paix qui doit être remis demain, vendredi, aux délégations bulgares :

Abolition du service militaire obligatoire en Bulgarie, maintien de forces de police, dont les effectifs ne devront pas dépasser 20,000 hommes.

La Bulgarie restituera tous objets, valeurs ou documents volés par elle aux Alliés. Elle livrera aux tribunaux militaires alliés les personnes coupables d'actes contraires aux lois de la guerre. Elle payera enfin une indemnité de 2 milliards 250 millions dans l'espace de trente-sept années.

L'impôt en Autriche

Vienne, 18 septembre.

(*B. C. V.*) — Dans la séance d'hier du Conseil des paysans, le secrétaire d'Etat aux finances, Schumpeter, a parlé à propos du programme financier du prélèvement projeté sur les fortunes. Ce prélèvement sera évidemment progressif et frappera spécialement les grandes fortunes. Il comportera plus de la moitié des fortunes les plus considérables. Dans tous les cas, on s'efforcera de maintenir la capacité de production de toute la classe moyenne, spécialement de l'agriculture. Les prétentions fiscales de l'Etat devront céder, lorsque des intérêts économiques vitaux seront en jeu. Le secrétaire d'Etat ne sera pas partisan d'un prélèvement sur les fortunes qui ébranlerait les bases de la vie économique et rendrait impossible le relèvement du pays.

La forêt de Vienne

Vienne, 19 septembre.

Le vice-bourgmestre socialiste de Vienne a réuni, il y a quelques jours, les rédacteurs et les journalistes, pour les prier de sauver la forêt de Vienne. Les livraisons de charbon des bassins de la Haute-Silésie et de la Tchécoslavie ne s'effectuent pas, aussi aucune provision ne peut être constituée pour l'hiver. Si l'on ne veut pas que 2 millions de personnes subissent les atteintes du froid, il faudra chauffer avec du bois. Un million d'arbres serait nécessaire à cet effet, d'après les calculs du bourgmestre. Cette quantité ne peut naturellement pas être prise ailleurs que dans la forêt de Vienne. Ce serait une grosse perte, car non seulement la forêt de Vienne est connue dans tout le monde, pour sa beauté, mais elle est indispensable à la santé des habitants de la ville.

Les chemins de fer allemands

Berlin, 18 septembre.

Le ministre des chemins de fer, M. Œser, a déclaré au correspondant de l'agence Havas que l'Allemagne dispose actuellement de 13,000 locomotives, contre 18,000 avant la guerre. Ce nombre serait suffisant, vu les restrictions du trafic ; mais le 41 % des locomotives exigent maintenant des réparations, alors que, avant la guerre, la proportion était du 19 %. Cet état de choses est dû à la pénurie de lubrifiants et à la mauvaise qualité des métaux employés. 1800 locomotives sont en souffrance dans les ateliers de réparations par suite des difficultés avec le personnel.

Troupes roumaines de Sibérie rappelées

Bucarest, 18 septembre.

La Roumanie ayant décidé de retirer ses troupes de volontaires roumains de Sibérie, la mission militaire est partie pour Irkoutsk pour commencer le rapatriement. Lors de la guerre de la Roumanie contre l'Autriche-Hongrie, plus de 40,000 soldats roumains de Transylvanie et du Banat, prisonniers de guerre en Russie, se sont engagés volontairement dans l'armée roumaine, luttant sur tous les fronts pour leur nouvelle patrie et la cause commune des Alliés. Plus de 10,000 sont restés sous le commandement français en Sibérie pour garder le chemin de fer transibérien contre les bolchévistes russes. La situation en Ukraine faisant craindre, à la suite du conflit entre Dénikine et Petliura, de nouveaux troubles bolchévistes, la garde du front du Dniester réclame toute l'attention et montre la nécessité de la concentration des forces roumaines dispersées.

Mouvement irréligieux avorté

Prague, 19 septembre.

Le *Pravo Lidu* attaque vivement la réforme dite du clergé, demandée par les délégations de district, par des pétitions qui invitent le gouvernement à faire des démarches auprès du Saint-Siège, afin qu'il supprime le célibat des prêtres, car l'assemblée nationale a accordé à ces derniers l'autorisation légale de se marier, sans qu'aucun fasse usage de ce droit. L'Etat ne veut faire aucune intervention à Rome, et les communes renoncent à continuer le mouvement pétitionnaire. Ce mouvement de réforme religieuse est du reste sans signification.

Nouvelles diverses

Aujourd'hui vendredi, M. Clémenceau prononcera un grand discours sur le traité de paix ; le traité sera ensuite ratifié par la Chambre.

— Le maréchal Joffre est arrivé mercredi matin à Strasbourg, où il a été salué chaleureusement par la foule ; il parcourra l'Alsace jusqu'à dimanche.

— Le premier organe des séparatistes rhénans, la *Rheinische Republik*, paraît depuis le 13 septembre.

— Le cabinet hongrois Friedrich est admis à traiter avec l'Entente.

— M. Paderewski, président de la république de Pologne, quittera Paris dans quelques jours pour sa propriété de Morges.

— Selon la *Sentinelle lituanienne*, le gouvernement de Lituanie aurait reçu l'assurance de la mission d'Angleterre de Kowno que la liberté et l'indépendance seraient sans doute reconnues.

— La *Sentinelle lituanienne* dit que le chef de la mission anglaise en Lituanie, le colonel Robinson, s'est rendu à Varsovie pour mettre fin à l'impérialisme polonais en Lituanie.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Contre la cherté des étoffes

Une enquête est menée à Paris, par M. de Gallardo-Marino, juge d'instruction, pour établir les conditions dans lesquelles les vêtements confectionnés, ainsi que la plupart des étoffes destinées à la confection, ont subi dans certaines maisons de vente une hausse qui a paru injustifiée au parquet de la Seine.

Une première perquisition a été opérée dans un grand magasin — le Bon Marché — au cours de la journée de lundi. La comptabilité a été saisie et a été confiée à un expert, afin d'établir la différence qu'il y a entre le prix de revient et le prix de vente. Dès la journée de mardi, dans un grand nombre de magasins, le prix des étoffes subissait une baisse des plus appréciables, et les propriétaires de ces magasins modifiaient brusquement les étiquettes de leurs marchandises.

Du travail à l'étranger

Des artisans seraient demandés en masse pour le nord de la France et pour la Belgique. Les ouvriers de la branche de la construction et de la branche métallurgique seraient particulièrement recherchés.

Il est prudent de ne pas s'engager sans avoir pris des renseignements exacts.

Le ravitaillement en pommes de terre

L'office fédéral de l'alimentation, constatant que des consommateurs hésitent à s'approvisionner dès maintenant en pommes de terre, rappelle les expériences fâcheuses faites à ce sujet en automne 1917 et invite les consommateurs à sortir de leur réserve.

Le commerce des pommes de terre restera libre. Il n'y aura pas de rationnement. Les consommateurs peuvent donc s'approvisionner à nouveau auprès de leurs anciens fournisseurs. L'office de l'alimentation les encourage à le faire abondamment et à temps.

Les prix demandés par les producteurs sont en général de 15 à 16 fr. les 100 kilos de pommes de terre triées. Ces prix peuvent être considérés comme modérés, suivant l'Office fédéral.

Echos de partout

LE MONDE RENVERSÉ

Réflexions d'un voyageur :

Dernièrement, un samedi, j'ai pris le chemin de fer et voici ce que j'ai vu de la portière de mon wagon : dans les champs, des ouvriers agricoles qui n'en fichaient pas une secousse et qui, les bras croisés, regardaient passer le train. Sur une maison, des couvreurs qui étaient chargés de remettre une pièce à la toiture et qui fumaient la pipe en regardant passer le train... Sur les talus, des ouvriers de la Compagnie qui étaient chargés de ressemeler la voie et qui buvaient du vin en regardant passer les trains... Quant aux autres prolétaires disponibles, ils étaient dans les wagons ou dans les couloirs, et ils contemplaient, en mangeant du saucisson, ceux qui les regardaient passer.

Je suis arrivé dans une station balnéaire occupée par les classes dirigeantes. C'était le dimanche. Une activité fébrile y régnait. Toute la jeunesse dirigeante des deux sexes était au turbin, sous un soleil de plomb, autour de filets à grosses mailles, et transpirait à grosses gouttes. On arrivait à expédier les balles sans accrocher le filet, avec des raquettes et une rapidité de mouvements qui faisait mon admiration. Essayez de faire seulement pendant vingt minutes ce travail que les jeunes bourgeois font pendant dix heures de suite, et vous n'aurez jamais assez de « 1er mai » dans l'année pour protester au nom de la classe ouvrière... Un peu plus loin, de vieux messieurs, distingués, je vous prie de le croire, s'escrimaient avec vigueur, à l'aide de bâtons recourbés, à envoyer des balles dans des trous, à une distance phénoménale. Vous parlez de la sueur du peuple ; jamais un prolétaire, en vérité, n'a transpiré comme transpirait un de ces vieux messieurs...

MOT DE LA FIN

Un élève lisait une phrase ainsi conçue : « La piqûre du taon est très venimeuse. »

— Prononcez ta-hon, lui dit le magister.

L'élève fit comme on lui disait. Mais, se ravisant au bout de quelques secondes, il dit :

— Dois-je lire les notes qui sont au bas de la page ?

— Certainement.

Il lut donc :

Note de l'éditeur. — Il faut prononcer *tan* et non pas *ta-hon*, ainsi que le prétendent quelques ignorants.

Confédération

Déserteurs et réfractaires

L'Allemagne et l'Autriche ayant proclamé l'amnistie pour les réfractaires et déserteurs qui avaient franchi leurs frontières, le Département fédéral de justice et police en a avisé par circulaire les cantons, afin que des mesures soient prises pour réexpédier le plus grand nombre possible de ces indésirables dans leur pays. Le Département fédéral a invité, par la même occasion, les cantons à lui fournir la liste des réfractaires et déserteurs se trouvant sur leur territoire. Le nombre des déserteurs italiens réfugiés en Suisse étant à peu près aussi élevé que celui des allemands, il faut souhaiter que le gouvernement de Rome ne tarde pas, de son côté, à proclamer l'amnistie.

Corps diplomatique

Le Département politique annonce que le Conseil fédéral a accepté la démission, présentée pour des raisons de famille, de M. le Dr Ritter, ministre de Suisse aux Pays-Bas, en lui adressant des remerciements pour des services rendus pendant de longues années. M. Ritter gérera la légation de Suisse à La Haye jusqu'à la fin de l'année.

Suisse et Roumanie

L'information du bureau de presse roumain publiée hier, suivant laquelle un accord commercial aurait été conclu entre la Suisse et la Roumanie n'est pas exacte, mande-t-on de Berne. Une mission suisse s'est rendue en Roumanie et a négocié avec le gouvernement de ce pays. La mission est rentrée en Suisse ; des pourparlers, qui n'ont pas encore abouti, se poursuivent à Berne.

Le téléphone franco-suisse

Les communications téléphoniques entre la France et la Suisse seront rétablies dans un avenir très prochain.

Les allocations au personnel fédéral

Au sujet des nouvelles allocations pour renchérissement de la vie dont nous avons parlé hier, il faut remarquer qu'il s'agit d'allocations subsidiaires pour l'année 1919, demandées non seulement par les cheminots, mais par l'ensemble du personnel fédéral. Cette allocation n'est pas uniformément de 500 fr., mais elle s'établit en cinq classes, par 600, 700, 800, 900 et 1000 fr.

Le Directoire des Chemins de fer fédéraux

Le conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux est convoqué à Berne, les 6 et 7 octobre, pour discuter notamment le budget et la pétition de l'Union fédérative demandant une allocation supplémentaire de renchérissement pour 1919 et une augmentation extraordinaire des allocations supplémentaires du personnel des trains et des locomotives.

Une note inattendue

L'association des détaillants de Zurich a chargé un avocat de déposer une plainte contre l'Union ouvrière de cette ville, pour l'obtention de dommages-intérêts s'élevant à 42,596 fr. en compensation des pertes occasionnées pendant la grève des employés de banque, à la suite de la fermeture forcée des magasins.

Comment ils se jugent

M. Naine, conseiller national, est aux prises, dans son journal, le *Droit du peuple*, avec un camarade, qui l'accuse de fréquenter les colonels et de pratiquer le jésuitisme. A quoi M. Naine répond : « Si Lénine voyait quels enfants il a intellectuellement engendrés, je sais bien ce qu'il ferait, mais la politesse m'empêche de le dire. »

Les traitements à Bâle

Le Grand Conseil de Bâle discute une loi sur les traitements du personnel de l'Etat. M. le conseiller d'Etat Wullschleger a exposé que le canton de Bâle-Ville paie actuellement 22 millions en traitements. Les augmentations prévues dans le projet gouvernemental porteraient la dépense à plus de vingt-cinq millions, et les augmentations réclamées par le personnel à plus de 28 millions. On s'attend, pour 1919, à un déficit de 18 à 22 millions.

Historiens romands

La Société d'histoire de la Suisse romande se réunira le 24 septembre, à 10 h. du matin, à l'Hôtel de ville de Grandson. Des communications seront faites par MM. Ernest Cordiez, Henri de Mandrot et Maxime Reymond.

A la Nouvelle Société helvétique

Soleure, 16 septembre.

Il y a encore d'intéressantes idées à glaner dans le solide exposé que M. le professeur Max Huber a fait à la Société helvétique, à Soleure, sur la Ligue des nations. M. Huber a insisté sur le but principal de la Société des nations, qui est d'éviter la guerre.

La politique extérieure de la Suisse a reposé entièrement, jusqu'ici, sur le principe de la neutralité, qui a été à la base de tous nos traités. Personne ne pense que la Société des nations restera ce qu'elle est maintenant ; elle doit devenir générale : c'est une question de temps, et, sur ce point seulement, les opinions diffèrent. La Société des nations sera-t-elle meilleure, si nous nous tenons à l'écart ? N'est-ce pas, au contraire, la preuve la plus évidente qu'on cherche à l'améliorer en invitant à en faire immédiatement partie les neutres et spécialement la Suisse, qui possède le siège de la Société ?

Quelques-uns objectent que la Société des nations est liée à la paix de Versailles. Mais ils oublient une chose, à savoir que le traité de paix aurait été encore plus dure sans la Société des nations.

On a reconnu à la Suisse son droit de neutralité, dans ce sens qu'elle ne sera pas forcée de participer directement à la guerre ; mais on n'a pu empêcher sa participation au boycottage de l'Etat en rébellion contre la Société des nations.

Jusqu'ici, il manquait un juge impartial, pour déclarer ce qui est le droit et ce qui est contraire au droit ; ce juge, cette cour existe à présent.

Dans des milieux catholiques, on blâme l'exclusion du Pape de la Société des nations.

Et ce blâme est fondé, si l'on sait le rôle joué de tout temps par la Papauté en faveur de l'arbitrage. Il ne faut pas oublier, cependant, de l'avis de M. Huber, que, lors de la conférence de La Haye, il a été impossible déjà d'obtenir une représentation pour le Pape. Et aujourd'hui, où la situation est encore plus embrouillée, toute tentative de vouloir réaliser immédiatement cette idée de l'entrée du Saint-Siège aurait pour conséquence l'échec de toute l'entreprise.

Pour la Suisse, se tenir à l'écart, c'est s'exposer à toutes les conséquences du boycottage. Notre pays est-il prêt à supporter sans se plaindre les privations qui en résulteraient après avoir tant gémi pendant la guerre sur les sacrifices relativement légers qu'il a dû supporter ? Certes, nous ne voulons pas nous jeter en aveugles dans une entreprise douteuse ; mais nous devons chercher tous les moyens capables de nous tirer du chaos international et de ramener l'ordre dans le monde.

M. Huber estime qu'il est nécessaire pour la Suisse de faire le pas, sans attendre que la Société des nations soit parfaite.

Des applaudissements nourris ont témoigné au distingué professeur que la clarté de son discours et l'objectivité avec laquelle il avait abordé les points litigieux avaient profondément impressionné l'auditoire.

Après M. Huber, M. Rappard a insisté sur les difficultés que rencontrèrent les promoteurs de la Société des nations et sur l'opposition systématique faite par les chauvins extrêmes à la nouvelle institution.

Pour nous, catholiques, la Société des nations, privée de la représentation de la plus haute autorité morale, le Pape, restera incomplète, boiteuse et inefficace. Notre devoir est de tra-

vailler sans relâche, pour ass
des peuples la place qui rev

* * *

Parmi les conférenciers
société helvétique qui ont été
le problème de l'organisation
de André Savoy, de Gruyères
cié. Il a envisagé dans son
ment les rapports entre pa
mais ceux également des grou
vis-à-vis de l'Etat.
Il a réclamé en première
de la profession, regrettant
française ait fait table rase
Quel fut le résultat de cette
entre la main-d'œuvre et le c
Les chrétiens-sociaux ente
reconnaisse le droit d'être pa
sentés dans les conseils d
défendre pratiquement les p
nomique et professionnel.
chrétiens-sociaux sont nettem
dictature du prolétariat et à la
Il faut à l'usine un maître,
Seront-ce les capitalistes ou les
uns ni les autres. C'est l'ent
forces qu'il faut obtenir dans
fessionnels.
Il serait tout indiqué, a
Savoy, que, lors de la revisi
fédérale, on assurât des droit
aux organisations professionn
Restons-en sur ce vœu que
a très habilement défendu p
ou tard, croyons-nous, sa ré

ARMÉE SU

Les effectifs et la durée des mobilisations d

Il y a des chiffres intér
dans le rapport que le génér
transmettre aux Chambres féd
On a souvent exagéré l'imp
fils qui ont été mis sur pied
lisation. Le maximum a été a
1914, avec 8061 officiers et
ciers et soldats, soit un total
mes, avec 44,694 chevaux. C
l'armée de campagne. Il faut
27,800 hommes de l'infanterie
La moyenne des jours de
l'armée a été de 608 pour
pour les dragons ; 462 pour
pour l'artillerie, et 608 pour
génie. A Saint-Maurice, la m
505 jours pour l'infanterie d'
jours pour la landwehr.

FAITS DIVE

ÉTRANGER

Grand incendie en

A Christiania, un incendie a
Les journaux disent que c'es
sinistre qui se soit jamais produ
de la capitale norvégienne. L
tèrent avec beaucoup de peine
bâtiments de la halle municipal
bâtiments du marché des viand
boucheries furent particulièrem

Incendie en Esp

A Séville, un incendie a d
maisons comportant le théâ
grands magasins. On compte q
millions de dégâts et plusieur

SUISSE

Encore un roman-fe

Sous un titre sensationnel, g
annonçait hier que la police
arrêté à l'hôtel Beau-Rivage, à
vidu nommé Treck, « porteur
midable destinée à l'organisat
gande bolchéviste en France
Treck, ajoutait le *Temps*, d
dre du prince de Furstenberg,
Guillaume II.
Cette nouvelle est en partie
reste, fortement exagérée.
Il est exact que la police a
Treck ; mais l'arrestation n'a p
les indices relevés contre l'inc
les insuffisants. On assure m
que les documents sur lesquels
faire arrêter Treck sont faux. I
soit d'ailleurs.

BULLETIN MÉTÉORO

Du 19 septemb

BAROMÈTRE

Septemb.	13	14	15	16	17
725,0					
720,0					
715,0					
710,0					
Moy. 705,0					
700,0					
695,0					
690,0					

THERMOMÈTRE

Septemb.	13	14	15	16	17
7 h. m.	17	18	18	18	18
11 h. m.	22	23	21	19	16
7 h. s.	19	18	18	18	14

TEMPS PROBA

Zurich, 19

Ciel nuageux. Température
ques ondées.

---

18 *Feuilleton de LA LIBERTÉ*

Une barrière invisible

Par M. MARYAN

— Il est joli, votre bijou. Il est de fabrication italienne, et ancien. Mais la turquoise est morte... Vous vous coiffez bien, d'une manière un peu trop classique, cependant ; votre figure n'est pas régulière, et il faut, pour l'encadrer, un peu de fantaisie. Juliette comprendra cela, et expliquera à sa femme de chambre les petites modifications à faire... Elle n'est pas née artiste, ma femme, mais elle s'est naturellement formée auprès de moi, et pour être acquis, son goût ne manque pas de sûreté.

Mme Norans entra à ce moment. Elle avait changé de toilette, et était harmonieuse et agréable. Aussitôt un valet de chambre vêtu de noir ouvrit sans bruit une porte, et annonça le dîner d'une voix contenue.

— Quelle ravissante salle à manger ! s'écria involontairement Suzie.

Des faïences italiennes et des poteries étrusques, disséminées sur les dressoirs, composaient, avec des pièces curieuses d'argenterie ancienne, une décoration en harmonie avec des peintures murales et des plantes vertes.

Le couvert était délicieusement arrangé. Le linge était orné de guipures, la porcelaine délicatement peinte, les cristaux de provenance ancienne ou d'allure artistique.

Suzie prit un extrême intérêt à la conversation de son oncle et de sa tante, pleine d'humour chez l'un, de charme et de correction chez l'autre. Il y eut, de part et d'autre, un petit récit de ces quelques semaines de séparation. Rien d'intime, mais des détails intéressants. M. Norans parla d'acquisitions heureuses, nomma quelques touristes, et les amis qui avaient distrait sa solitude. Puis, Mme Norans s'occupa de Suzie et la fit causer.

Le café fut apporté dans le salon, dont la jeune fille admirait maintenant à loisir les statues, les tableaux, les vitrines remplies d'ivoires, de camées, de bijoux anciens, de vieilles dentelles et d'éventails. Un sens nouveau s'éveillait en elle ; il lui était délicieux de se trouver dans ce cadre où rien ne détonnait, où les yeux ne rencontraient que de belles, de jolies choses. Son oncle s'amusa de ses admirations naïves, et daigna lui parler de ses plus curieuses trouvailles, de leur acte d'origine, puis des écoles auxquelles appartenaient ses tableaux et certains fragments de statues. Au bout d'une demi-heure, il s'enfonça dans un fauteuil pour faire sa sieste, tandis que sa femme attirait à elle une corbeille remplie de cartes et de lettres amoncelées en son absence.

Elle poussa vers Suzie un paquet de journaux illustrés.

— Regardez ces images si cela vous amuse, petite fille... Nous nous retrouvons de bonne heure.

Le silence régna pendant quelque temps dans le beau salon tranquille dont la main attentive de Mme Norans avait baissé les lampes.

Suzie feuilleta deux ou trois revues italiennes, puis prit un journal français, et fut tout de suite saisie par un portrait tenant toute la première page.

C'était celui d'un jeune lieutenant de spahis, dont les traits distingués et le regard profond lui rappelèrent vaguement une figure familière. Cependant, elle ne connaissait aucun officier ; il fallait que ce fût quelque ressemblance fortuite, qu'elle ne pouvait analyser.

Elle regarda le nom inscrit au bas de la gravure, et étouffa un cri d'étonnement et d'émotion : « Le lieutenant d'Ermaillé, grièvement blessé au Maroc. »

Le lieutenant d'Ermaillé ! C'était le frère de son amie Marie-Blanche... Il lui ressemblait assez pour que le portrait eût causé à Suzie cette impression d'une figure déjà vue, et elle avait l'explication du silence qui, depuis un mois, l'avait peinée et inquiétée.

Pauvre Marie-Blanche ! Elle aimait tant ce frère qu'elle peignait sous un jour attrayant, et dont elle lisait à son amie les lettres pleines d'allure et de patriotisme ! Il avait été aussi, Suzie s'en souvenait maintenant, le camarade de son frère Henry, grièvement blessé... Mourrait-il ? Et, involontairement oppressée, elle chercha l'article qui devait correspondre à la gravure. Il était rédigé en termes concis, mais vraiment saisissants, racontant un de ces faits d'armes journaliers, véritable floraison d'héroïsme, presque banale à force d'être abondante, qui témoignent de la vitalité, de la beauté de la race. Une blessure presque mortelle dissimulée pendant toute la durée du combat, le commandant pris à la place du chef frappé, l'affaire enlevée malgré ces conditions cruelles, — puis l'horrible angoisse, non encore calmée pour celles qui l'aimaient et qui assistaient, impuissantes, à cette lutte entre la vie et la mort.

Des larmes montaient aux yeux de Suzie, et tout à coup elle songea à regarder la date du journal. Il était vieux d'un mois, — le temps écoulé depuis la dernière lettre de Marie-Blanche. Comment son amie n'avait-elle pas jeté vers elle un cri de détresse ? Un seul mot eût suffi pour lui assurer d'ardentes prières, une tendre sympathie.

Elle chercha vivement parmi les autres journaux ; mais ils étaient dépouillés, et elle ne trouva rien qui confirmât ou apaisât ses craintes.

Comme sa tante sonnait pour le thé, elle lui montra le numéro illustré.

— Ma tante, vous n'avez pas entendu dire que le lieutenant d'Ermaillé soit mort ?

Le tremblement de sa voix et des traces de larmes sur ses joues éveillèrent l'attention de Mme Norans.

— Qui est le lieutenant d'Ermaillé ? demanda-t-elle, regardant Suzie d'un œil pénétrant. Vous le connaissez beaucoup ?

— Je ne l'ai jamais vu ; mais c'est le frère d'une de mes amies de pension, — ma plus chère amie, et elle a dû tant souffrir ! Sa mère est veuve, la pauvre femme... Il a été grièvement blessé au Maroc, il y a un mois, je viens de lire un article si émouvant, dans ce journal !

— Je n'ai pas entendu prononcer ce nom.

— Cependant, s'il a succombé, on a dû parler de lui !

M. Norans s'était réveillé.

— Ma chère, dit-il tranquillement, cette expédition a déjà fait tant de victimes qu'on ne parle guère des succombés. Moi, par principe, par raison de santé, je ne lis jamais les nouvelles tragiques, je ne puis donc rien vous dire de ce lieutenant. Mais s'il est mort, vous recevrez une lettre de part, puisque vous connaissez sa famille... Juliette, le thé me semble un peu fort. Je crois que je préférerais, ce soir, une tasse de tilleul avec un soupçon de fleur d'oranger.

Mme Norans sonna de nouveau, et l'incident fut clos.

(*A suivre.*)

Sommaire des Revues

Le Correspondant : 25 août 1919. — La nouvelle constitution allemande : Maurice Candel. — M. Horne, ministre du travail en Grande-Bretagne : Miles. — La Sorbonne et la formation des professeurs « forains » : Strowski. — La question du Chan Toung : Henri Cordier. — La lune de Bruyère. — Roman. — La machine marine devant le déficit houiller : E. de Geoffroy, ingénieur naval. — Le tricentenaire de Colbert : De Lanzac de Laborie. — Comment j'ai quitté l'Allemagne : Commandant Caisou.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois. On s'abonne à Paris aux bureaux du *Correspondant*, rue Saint-Guillaume, 31.

Juristische Rundschau. 15 août. — Outre un appel aux membres de la société des juristes suisses, ce numéro contient une série d'articles intéressants sur des questions de droit, de commerce, de banque, et la réponse à des questions pratiques de même genre.

vailler sans relâche, pour assurer dans la Ligue des peuples la place qui revient à la Papauté.

* * *

Parmi les conférenciers de la Nouvelle société helvétique qui ont été chargés d'exposer le problème de l'organisation du travail, M. le Dr André Savoy, de Gruyères, a été très apprécié. Il a envisagé dans son travail non seulement les rapports entre patrons et ouvriers, mais ceux également des groupes professionnels vis-à-vis de l'Etat.

Il a réclamé en première ligne l'autonomie de la profession, regrettant que la Révolution française ait fait table rase des corporations. Quel fut le résultat de cette erreur ? La lutte entre la main-d'œuvre et le capital organisés.

Les chrétiens-sociaux entendent qu'on leur reconnaisse le droit d'être politiquement représentés dans les conseils du pays pour y défendre pratiquement les points de vue économique et professionnel. D'autre part, les chrétiens-sociaux sont nettement opposés à la dictature du prolétariat et à la lutte des classes. Il faut à l'usine un maître et une direction ? Seront-ce les capitalistes ou des ouvriers ? Ni les uns ni les autres. C'est l'entente de ces deux forces qu'il faut obtenir dans les conseils professionnels.

Il serait tout indiqué, a conclu M. l'abbé Savoy, que, lors de la revision de la charte fédérale, on assurât des droits constitutionnels aux organisations professionnelles.

Restons-en sur ce vœu que M. le Dr Savoy a très habilement défendu et qui recevra tôt ou tard, croyons-nous, sa réalisation.

S.

ARMÉE SUISSE

Les effectifs et la durée du service des mobilisations de guerre

Il y a des chiffres intéressants à puiser dans le rapport que le général Wille vient de transmettre aux Chambres fédérales.

On a souvent exagéré l'importance des effectifs qui ont été mis sur pied durant la mobilisation. Le maximum a été atteint le 31 août 1914, avec 8061 officiers et 209,489 sous-officiers et soldats, soit un total de 217,550 hommes, avec 44,694 chevaux. C'est le chiffre de l'armée de campagne. Il faut y ajouter environ 27,800 hommes de l'infanterie du landsturm.

La moyenne des jours de service faits par l'armée a été de 608 pour l'infanterie ; 387 pour les dragons ; 462 pour les guides ; 555 pour l'artillerie, et 608 pour les sapeurs du génie. A Saint-Maurice, la moyenne a été de 505 jours pour l'infanterie d'élite et de 234 jours pour la landwehr.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Grand incendie en Norvège

A Christiania, un incendie a éclaté mercredi. Les journaux disent que c'est le plus grand sinistre qui se soit jamais produit dans l'histoire de la capitale norvégienne. Les pompiers luttèrent avec beaucoup de peine contre le feu. Les bâtiments de la halle municipale aux viandes, les bâtiments du marché des viandes et des grandes boucheries furent particulièrement menacés.

Incendie en Espagne

A Séville, un incendie a détruit un pâté de maisons comportant le théâtre et plusieurs grands magasins. On compte qu'il y a plusieurs millions de dégâts et plusieurs blessés.

SUISSE

Encore un roman-feuilleton !

Sous un titre sensationnel, le *Temps* de Paris annonçait hier que la police lausannoise avait arrêté à l'hôtel Beau-Rivage, à Ouchy, un individu nommé Treck, « porteur d'une somme formidable destinée à l'organisation de la propagande bolchéviste en France ».

Treck, ajoutait le *Temps*, devait être le gendre du prince de Furstenberg, ami intime de Guillaume II.

Cette nouvelle est en partie fausse et, pour le reste, fortement exagérée.

Il est exact que la police a arrêté le nommé Treck ; mais l'arrestation n'a pas été maintenue, les indices relevés contre l'inculpé s'étant révélés insuffisants. On assure même, à Lausanne, que les documents sur lesquels on s'est basé pour faire arrêter Treck sont faux. L'enquête se poursuit d'ailleurs.

BULLETIN METÉOROLOGIQUE

Du 19 septembre

BAROMÈTRE

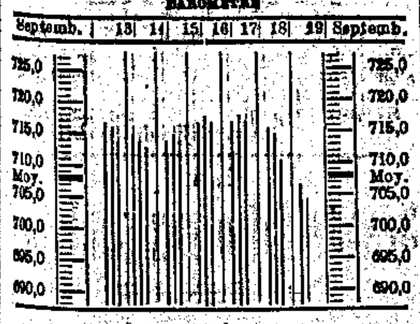

THERMOMÈTRE C.

Septemb.	13	14	15	16	17	18	19	Septemb.
7 h. m.	17	18	18	18	18	14	11	7 h. m.
1 h. m.	21	23	21	19	16	20	14	1 h. m.
7 h. s.	19	18	18	18	14	16	—	7 h. s.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 19 septembre, midi.

Ciel nuageux. Température normale. Quelques ondées.

FRIBOURG

Pèlerinage Einsiedeln-Sachseln

DU 20 AU 23 SEPTEMBRE 1919

Horaire des trains spéciaux

ALLER : SAMEDI 20 SEPTEMBRE

Départ de Fribourg	8 h. 30
» de Guin	8 h. 39
» de Fillistorf	8 h. 46
» de Schmitten	8 h. 51
» de Flamatt	9 h. —
Arrivée à Berne	9 h. 20
Départ de Berne	9 h. 35
Arrivée à Lucerne	11 h. 57
Départ de Lucerne	12 h. 10
Arrivée à Goldau	12 h. 45
Arrivée à Einsiedeln	2 h. 05

Changement de train à Goldau.

RETOUR : LUNDI 22 SEPTEMBRE

Départ d'Einsiedeln	8 h. 20	matin
Arrivée à Goldau	9 h. 45	»
Arrivée à Lucerne	10 h. 30	»
Départ de Lucerne	11 h. 15	»
Arrivée à Sachseln	12 h. 03	soir

MARDI 23 SEPTEMBRE

Départ de Sachseln	9 h. 35	matin
Arrivée à Interlaken	12 h. 32	soir
» à Thoune	1 h. 05	»
» à Berne	2 h. 35	»
» à Flamatt	3 h. 06	»
» à Schmitten	3 h. 17	»
» à Fillistorf	3 h. 22	»
» à Guin	3 h. 29	»
» à Fribourg	3 h. 40	»

A l'aller et au retour, le train s'arrêtera à Guin, Fillistorf, Schmitten et Flamatt.

Le 2me train suivra immédiatement le 1er train.

* * *

Les cantiques à Notre-Dame des Ermites et au Bienheureux Nicolas de Flue sont entrés dans le programme du pèlerinage. On en trouvera en cours de route. Les pèlerins qui les possèdent déjà feront bien de ne pas les oublier. Tous se souviendront aussi de prendre les cartes de ravitaillement encore en vigueur. Dans le cas où une information devrait être télégraphiée à un pèlerin, on peut l'adresser à M. Joseph Comte, hôtel de la Cigogne, Einsiedeln, ou hôtel de l'Ange, à Sachseln, qui la communiquera à l'intéressé.

Nomination ecclésiastique

Mgr Alphonse Villard, protonotaire apostolique, révérend curé de Lully (Broye), est nommé curé d'Ommens.

Noyé dans le lac de Neuchâtel

Un drame rapide, qui a coûté la vie à un jeune employé de commerce de Fribourg, s'est passé hier après midi, vers 4 heures, près du port d'Estavayer. Un certain nombre de barques croisaient devant le débarcadère. Sur l'une d'elles avaient pris place le jeune Robert Marion, 21 ans, et sa sœur, dont la mère tient actuellement l'hôtel du Cerf, à Estavayer. A un moment donné, Robert Marion voulut se baigner oubliant qu'il avait pris une consommation quelques minutes auparavant. A peine était-il entré dans l'eau qu'il disparut, frappé d'une congestion. Terrifiée, sa sœur appela au secours, et des barques arrivèrent aussitôt. Sur l'une d'elles se trouvait M. Deschamps, conseiller général de Fribourg, en séjour à Estavayer avec sa famille. Au bout de vingt minutes de recherches, le jeune Marion fut retiré de l'eau par les frères Kaiser et ramené sur le môle, où M. le docteur Thurler, aidé par les courageux sauveteurs, tenta longuement sur le noyé la respiration artificielle. Après une heure d'efforts, il fallut renoncer à tout espoir.

Des fenêtres d'une maison d'Estavayer, un prêtre témoin de l'accident avait donné au jeune homme qui se noyait l'absolution *in extremis*.

Ce drame prive une honorable famille, éprouvée déjà par des deuils répétés et cruels, d'un fils affectueux et dévoué. Robert Marion avait obtenu, en avril dernier, après un apprentissage consciencieux chez MM. Vicarino et Cie, rue de Lausanne, son diplôme de commerce. Il était parti jeudi dernier, pour passer quelques jours de vacances chez sa mère, et il devait rentrer hier soir à Fribourg. Il était vice-président et porte-drapeau de la *Freiburgia*, où son entrain et son bon esprit exerçaient une excellente influence.

Confiseries et jeûne fédéral

La société des confiseurs de Fribourg a décidé de fermer, toute la journée du dimanche 21 septembre, les confiseries-pâtisseries de la ville.

Un vœu

Chacun fait son possible pour s'accommoder du nouvel horaire postal, qui doit accorder plus de repos à un personnel laborieux et dévoué. Il arrive cependant qu'on ne puisse se présenter aux guichets de la poste pour quérir des timbres pendant les heures d'ouverture. Et alors, on voudrait se rabattre sur le distributeur automatique qui se trouve dans le hall de l'hôtel des postes. Mais, trop souvent, et trop longtemps parfois, le distributeur est vide. Il suffira de signaler cette lacune à l'administration des Postes, pour qu'elle y remédie avec son empressement habituel.

La question de la viande

Nous nous sommes trop pressés d'annoncer, hier, que le prix de la viande allait subir une baisse notable à la suite d'une conférence des organes du ravitaillement de la ville de Fribourg, avec les représentants des bouchers. Un communiqué de la commission communale du ravitaillement nous informe que depuis une quinzaine de jours les prix des viandes dans la ville de Fribourg sont les suivants :

Bœuf : bas morceaux, 1 fr. 75 la livre ; bouilli, 2 fr.-2 fr. 20 ; rôti, 2 fr. 30-2 fr. 50 (aloyau et filet ne rentrent pas dans ces prix).

Veau : 3-4 fr. la livre.

Mouton : 2 fr. 50-3 fr. 50.

Porc : porc frais du pays, 3 fr. 70-4 fr. ; lard fumé, 4-5 fr. ; porc américain dessalé et fumé 3 fr. 50 la livre.

Tel est le bon billet qu'on nous prie de faire connaître aux consommateurs. L'avis d'une baisse appréciable ferait mieux notre affaire, d'autant plus que les consommateurs y ont droit. Nous avons la conviction, après nous être renseigné à bonne source, que les prix ci-dessus sont excessifs et que l'autorité compétente ne les tolérera pas. Il y a des villes suisses où les prix sont considérablement inférieurs à ceux de Fribourg. On ne nous fera pas accroire que messieurs les bouchers payent plus cher qu'ailleurs le bétail de boucherie, ni que celui-ci fasse défaut dans notre pays d'élevage. Le bureau officiel auquel nous exposions hier la question nous déclara que le prix des bœufs et vaches de boucherie avait baissé en Suisse de 60 % au minimum et que cette baisse était plus considérable encore dans le canton de Fribourg, où l'on voit des paysans ne disposant que de trop peu de fourrages se défaire de leur bétail pour 2 francs, 1 fr. 50, voire même 1 fr. le kilo de poids vivant. Pourquoi cette chute des prix ne se fait-elle pas sentir à la boucherie ?

Laissons de côté le veau et le porc qui sont des viandes de luxe à l'heure actuelle. Mais qu'on donne aux modestes consommateurs leur pot-au-feu à un prix convenable.

Tir au pistolet et au revolver

La Société suisse des carabiniers et l'Association suisse des sous-officiers organisent un concours de tir au pistolet et au revolver, auquel leurs membres sont vivement encouragés à prendre part.

D'entente avec la Fédération des sociétés de tir du district de la Sarine, la section de Fribourg des sous-officiers organise ces concours au Stand des Neigles, le dimanche 28 septembre.

Sont invités à y prendre part, les officiers, sous-officiers et soldats armés du pistolet ou du revolver et faisant partie d'une société de tir de la ville de Fribourg ou du district de la Sarine affiliée à la Société des carabiniers, ainsi que tous les membres de l'Association des sous-officiers.

Des tirs d'exercice préparatoires auront lieu aux Neigles, demain samedi, 20 septembre, et le 27 septembre, dès 2 heures après midi.

Les meilleurs résultats de ce concours seront récompensés par des mentions honorables.

Le concours est gratuit. Les tireurs désireux d'y prendre part sont invités à participer à un tir préparatoire ou à s'inscrire auprès de M. J. Monney, Stalden, 19.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Musique de Landwehr. — Ce soir à 8 heures et demie, reprise des répétitions. A l'issue de celle-ci, réunion au local pour communication et décision.

Société de chant de la ville de Fribourg. — Ce soir, vendredi, à 8 h. ¼ très précises, à la grande salle du Faucon, répétition générale des chœurs pour la *Gloire qui chante* et concert à Lugano. Prière d'apporter les deux recueils.

La Gloire qui chante. — MM. les sous-officiers chanteurs sont priés de se rencontrer ce soir, à 8 h. ¼, à la grande salle du Faucon, pour répétition avec la Société de chant.

Changes à vue de la Bourse de Genève

Le 19 septembre

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart.

Le premier cours est celui auquel les banques achètent ; le second, celui auquel elles vendent l'argent étranger.

	Demande	Offre
Paris	62 75	64 75
Londres (livre st.)	23 07	23 47
Allemagne (marc)	19 20	21 20
Italie (lire)	55 05	57 05
Autriche (couronne)	6 75	8 75
Prague (couronne)	16 25	18 25
New-York (dollar)	5 33	5 78
Bruxelles	63 10	65 10
Madrid (pesseta)	192 90	194 90
Amsterdam (florin)	206 40	208 40
Pétrograd (rouble)	18 —	22 —

L'UCERNE : Hôtel Victoria

Bonne maison bourgeoise avec 150 lits. Grandes salles pour sociétés. Remis complètement à neuf, situé à la rue du Pilate, non loin de la gare, des bateaux, de la poste, de la banque cantonale et nationale. Pension complète avec chambre 12 fr. — Chambres pour passagers depuis 4 fr. Même direction : Hôtel International au Lac, Lugano.

A. Riedweg-Dinler, prop.

FUMEZ LES CIGARES FROSSARD
PRO PATRIA

Kefol
NEVRALGIE MIGRAINE
BOITE Fr. 1.50
TOUTES PHARMACIES

1re Marque Française
CRÈME SIMON
Unique pour la toilette

Dernière Heure

L'Allemagne modifie sa constitution

Versailles, 19 septembre.

(Havas.) — M. Dutasta a conféré avec M. de Lersner au sujet de la suppression de l'article 61 de la constitution allemande.

M. Dutasta espère que les Allemands donneront satisfaction à l'Entente à très bref délai.

Berlin, 19 septembre.

Ainsi que l'annoncent les journaux du soir, la commission pour les affaires étrangères de l'Assemblée nationale a donné son adhésion à la signature du protocole contenant la déclaration relative à l'annulation de l'article 61 de la constitution allemande qui prévoyait l'accession de l'Autriche. Le gouvernement a chargé le baron de Lersner de transmettre à l'Entente, que l'Allemagne s'est soumise à sa demande.

Le traité de paix avec la Bulgarie

Paris, 19 septembre.

(Havas.) — C'est ce matin, à 10 heures, qu'aura lieu, au ministère des affaires étrangères, la remise des conditions de paix des Alliés à la délégation bulgare, qui est arrivée à Paris le 25 juillet et réside au château de Madrid, à Neuilly. La cérémonie aura lieu sous la présidence de M. Clémenceau, dans la grande salle à manger du ministère, où se tinrent déjà plusieurs séances plénières de la conférence de la paix.

Un nombre restreint de délégués alliés assisteront à la remise des conditions. Il faut d'ailleurs noter que toutes les puissances de l'Entente ne rompirent pas avec la Bulgarie. Une quarantaine de journalistes assisteront à la séance.

Quand les délégués alliés auront pris place autour de la table disposée en fer à cheval, les plénipotentiaires bulgares seront introduits. M. Clémenceau déclarera la séance ouverte et fera remettre à la délégation bulgare le texte des conditions de paix. Un délai de 15 jours sera vraisemblablement accordé aux Bulgares pour faire connaître s'ils acceptent ou non de signer le traité.

Il est possible que M. Théodorof prenne la parole pour s'efforcer de limiter les responsabilités de son pays dans la guerre.

Quand la séance aura pris fin, les membres du Conseil suprême de la guerre se réuniront dans le cabinet de M. Pichon.

La situation à Fiume

Rome, 19 septembre.

L'agence Stéfani communique :

La situation à Fiume n'a pas changé. Soixante-dix bersagliers cyclistes, ainsi que plusieurs officiers et soldats de la brigade de Sesia sont rentrés mardi dans leur corps. Le général Badoglio a adressé une proclamation aux officiers et soldats se trouvant actuellement à Fiume, leur rappelant que jeudi expirait le délai accordé pour le retour dans la zone d'armistice. Le général Badoglio, dont l'œuvre ferme et calme continue, selon les instructions du gouvernement, entretient des rapports continuels avec les citoyens principaux de Fiume afin qu'aucun incident douloureux ne soit provoqué par l'excitation des esprits.

Paris, 19 septembre.

(Havas.) — On mande de Milan au *Temps* :

Dans un message, qui put être porté à travers le cordon militaire et arriver à Milan, le gouvernement de Fiume, s'adressant au peuple italien, dit notamment :

« Qui osera séparer les frères d'avec les frères ? Tout notre discours tient en deux mots : ou l'Italie ou la mort. Les défenseurs de Fiume ont besoin de sentir que l'Italie est derrière eux, les poings fermés, debout et unanime pour que la victoire italienne ne soit pas mutilée, pour les morts anciens et nouveaux, pour les frères qui sont sacrés à l'Italie et qui sont heureux de voir Fiume maîtresse d'elle-même. Aidez-nous, frères, aidez-nous ! »

L'arrivée de M. Tittoni

Rome, 19 septembre.

(Stefani.) — M. Tittoni est arrivé à Rome, jeudi, à 11 h. 10 du matin.

Contre M. Nitti

Paris, 19 septembre.

On mande de Rome au *Temps* que au cours d'un meeting révolutionnaire comptant un millier de participants et qui a eu lieu mardi soir, les orateurs se sont exprimés en termes violents contre le gouvernement, particulièrement contre MM. Nitti et Giolitti.

Les biens séquestrés en France

Paris, 19 septembre.

(Havas.) — Le Sénat a discuté, jeudi, le projet relatif à la liquidation des biens, ayant fait l'objet de mesures de séquestre pendant la guerre. M. Nail, garde des sceaux, a déclaré que 15,820 mises sous séquestre furent prononcées en France depuis 1914. « Les biens séquestrés représentent une valeur approximative d'un milliard et demi. D'autre part, 166,883 déclarations de biens et de valeurs ennemis en possession de Français furent effectuées. Tout cela représente entre les mains de la France un gage important pour la réparation des dommages causés par l'Allemagne. Cette créance doit rentrer dans le plus bref délai possible. Les Allemands ont réalisé depuis longtemps les biens français se trouvant en Allemagne. Nous, au contraire, nous sommes restés fidèles au principe du séquestre conservatoire. Au total les biens français en Allemagne et en Alsace-Lorraine représentaient trois ou quatre fois la valeur des biens allemands en France. La situation dictait notre attitude hostile à la liquidation pendant la guerre et aujourd'hui que nous avons une paix victorieuse, la liquidation des biens allemands s'impose d'urgence. »

Le Sénat a adopté le projet.

La France et les bolchévistes

Paris, 19 septembre.

(Havas.) — A la Chambre, le socialiste Longuet, discutant le traité de paix, prétend au cours de son discours, que M. Lloyd George avait envoyé des négociateurs, notamment M. Bullitt, porter des propositions de paix aux soviets russes de la part des gouvernements anglais et américains. M. Clémenceau répète à plusieurs reprises que M. Lloyd George ne lui a jamais dit un mot, ni à lui, ni à la conférence, de ces propositions. Comme M. Longuet continue, M. Pichon hausse les épaules. M. Longuet parle ensuite de contre-propositions russes, dont il indique le sens et il ajoute que M. Lloyd George changea d'avis et ne donna pas suite aux négociations. Un communiqué anglais dit que l'Angleterre renonce à toute intervention en Russie. M. Longuet, parlant de la nécessité de reprendre les relations avec la Russie soviéiste, M. Pichon déclare : « Nous sommes unanimes à ne pas vouloir reprendre les relations commerciales avec la Russie. »

Les prisonniers allemands

Paris, 19 septembre.

(Havas.) — La Commission allemande des prisonniers de guerre a visité les Allemands soignés à l'hôpital du Val de Grâce, à Paris.

Les Allemands soignés à l'hôpital de Val de Grâce ont rendus hommage au dévouement du personnel d l'hôpital. Le major Dreuil, chef de la mission allemande, s'est déclaré satisfait.

Emprunt allemand

Berlin, 19 septembre.

(Wolff.) — Comme cela a été annoncé, l'empire émettra prochainement un emprunt parmi le public. L'emprunt sera mis au bénéfice d'exonérations d'impôts spéciales. Il sera émis de façon à ce qu'il ne procure pas seulement des avantages aux spéculateurs, mais à tous les capitalistes, et qu'il paraisse avantageux même aux plus petits d'entre eux. L'emprunt de guerre ne doit pas être déprécié dans ses bases et dans les circonstances de son émission.

L'exécution de Pierre Lenoir

Paris, 19 septembre.

(Havas.) — Le bruit court avec persistance que Pierre Lenoir, condamné à mort pour intelligence avec l'ennemi, serait exécuté aujourd'hui, vendredi.

Chambres fédérales

Le débat sur la Ligue des nations

Berne, 19 septembre.

Le *Conseil national* aborde la question de la Ligue des nations.

Le président de la commission, M. Spahn (Schaffhouse), demande l'ajournement, en présence des déclarations faites par les principaux groupes parlementaires.

Le fait que seule l'Angleterre a jusqu'ici décidé son adhésion justifie le renvoi. Il n'est pas nécessaire que la Suisse donne son adhésion avant que les grandes puissances se soient prononcées elles-mêmes.

La proposition de renvoi ne signifie pas l'intention de refuser l'entrée dans la Ligue des nations. Nous sommes résolus de ne pas laisser se passer le délai prévu pour soumettre au peuple suisse la décision définitive. Le Conseil des Etats a déclaré qu'il ne pourrait pas liquider la question dans la session actuelle ; il vaut donc mieux renvoyer la discussion à une session ultérieure.

M. de Meuron (Vaud), au nom de la minorité de la commission, demande que le débat soit ouvert. Il rappelle que la France et l'Italie vont se prononcer sous peu sur leur entrée dans la Ligue des nations et que, après leur adhésion, il ne nous restera qu'un délai de deux mois pour nous prononcer.

M. Calonder, conseiller fédéral, déclare qu'aucune divergence matérielle n'existe, sur le fond de la question, entre la majorité et la minorité de la commission. Les deux opinions ne se rapportent qu'à la procédure parlementaire. La Suisse s'en tiendra au délai fixé pour faire connaître sa décision. Une session extraordinaire des Chambres sera convoquée à cet effet en novembre.

Un grand nombre de députés prennent encore la parole, puis, au vote final, la proposition d'ajournement est acceptée par 98 voix contre 58. La majorité comprend les députés de la Suisse allemande et les socialistes romands. La minorité se compose des députés romands et de 12 députés de la Suisse allemande.

Le Conseil s'ajourne à lundi soir, à 4 heures.

Calendrier

Samedi 20 septembre

QUATRE-TEMPS. Jeûne

Saint EUSTACHE et ses compagnons martyrs

Saint Eustache souffrit la mort à Rome, sous Adrien, vers l'an 130, avec sa femme et ses deux fils. Ils furent enfermés dans un énorme taureau d'airain, sous lequel on alluma du feu. Ils y subirent un épouvantable martyre.

Essayez le ... 1919
STIMULANT
Apéritif au Vin et Quinquina

†

Le chanoine Rodolphe de Weck, recteur de Notre-Dame, a le regret de faire part de la mort de son vénéré et cher collègue

Mgr Jean Ev. Kleiser

Chanoine de Notre-Dame
Protonotaire apostolique

pieusement décédé le 17 septembre, dans sa 74me année, muni des sacrements de la sainte Eglise.

†

La société fédérale de gymnastique « La Freiburgia »

a la profonde douleur de faire part à ses membres actifs et libres, d'honneur, honoraires et passifs, du décès de leur dévoué membre actif

Monsieur Robert MARION

vice-président

décédé accidentellement à Estavayer-le-Lac, le 18 septembre.

L'ensevelissement aura lieu dimanche, après midi, à Fribourg.

Monsieur Emile Schenker-Hammer et sa famille remercient bien sincèrement toutes les sociétés et toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver.

Librairies Saint-Paul

Place Saint-Nicolas et Avenue de Pérolles
FRIBOURG

Publications pratiques :

Fournier. — *Le jardinier fleuriste* . . Fr. 3.75
Fournier et Bailleul. — *Le jardinier moderne* . . . . . Fr. 7.—
Renaudet. — *Nos petits ennemis. Les parasites de l'habitation et du jardin* . . . Fr. 1.90
Hocquart. — *Le secrétaire de tout le monde* . . . . . Fr. 3.15
Le petit secrétaire de tout le monde 30 cent.
Mme Rosalie Blanquet. — *Le livre de la Ménagère* . . . . . Fr. 3.50
Mme E.-H. Gabrielle. — *La cuisinière modèle ou l'art de faire une bonne cuisine avec économie* . . . . . Fr. 3.15
Mme Rosalie Blanquet. — *La cuisinière des ménages* . . . . . Fr. 4.40
Zoé Fleurentin. — *Nouveau livre de compliments en vers et en prose* . . . . Fr. 2.50
Petit livre de compliments . . . . 30 cent.
Petit livre de compliments . . . . 55 cent.

Carottes de table et fourragères

Samedi matin en gare de Fribourg, lundi en gare de Guin et mardi en gare de Schmitten, je céderai de belles carottes de table et fourragères au prix de 15-16 fr. les 100 kg. : les carottes les meilleures pour chevaux, vaches et porcs. Profitez de l'occasion. Il en sera vendu, à chaque station, des chars entiers. Payement au comptant.

J. SCHNEUWLY, Wünnewyl.

Quel voyageur

à la commission visitant la clientèle particulière de la Suisse romande **se chargerait de la représentation à la commission d'une bonne maison de tissus pour hommes.**

Faire offres sous N° 2059 A, à Publicitas, S. A., **Lausanne.** 6619

CAMION

La tourbière de **Senèdes,** canton de Fribourg, demande **1 à 2 camions** avec **chauffeur,** pour transport d'environ **40 wagons** de tourbe, Senèdes-Fribourg. 6557

S'adresser au plutôt à **Piller & Seiboz.**

A VENDRE
1000 lit. eau-de-vie pure

pommes et poires, à 2 fr. 80. — Envoi depuis 40 litres contre remboursement. P 5047 Lz 6363

B. Weil, spiritueux en gros, Lucerne

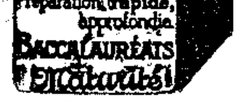

Ecole hôtelière suisse, à Lucerne

Demandez tout de suite le programme illustré pour la nouv. année. scol. qui commence les 2 et 16 sept. 1919.

Compagnie d'assurance : Vie **demande**

sous-agents

Fortes commissions.
S'adres. s. P 6430 F **à Publicitas S. A., Fribourg.** 6538

Poires à cidre

Pommes aigres à cidre et de table

Espèces précoces et tardives sont livrées par wagon au meilleur prix, par **Aug. Hock, com. de fruits, SULGEN, Thurgovie,** 6565

ON DEMANDE
une
cuisinière

connaissant bien la cuisine et la tenue d'un ménage.
S'adr. à la **Boucherie Bæriswyl, r. du Pont-Suspendu, à Fribourg.**

ON DEMANDE
UNE FILLE

pour aider aux travaux du ménage et de la campagne. 6615
Offres s. P 6514 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

ON DEMANDE
une jeune fille

active, pour aider au ménage et dans le tir. Vie de famille. 6563
S'adr. au **Panorama,** Grand'Places, **Fribourg.**

VENDEUSE

au courant de la branche chaussure est demandée pour magasin important de Lausanne. 6626
Ecrire sous P 34453 L à **Publicitas S. A., Lausanne.**

ON DEMANDE
pour tout de suite, une
bonne servante

sachant soigner petit ménage. Gages 50 70 fr. par mois. — S'adresser à **Mme Lucien Meyer Villar, rue des Planchettes, 12, Porrentruy.** 6614

ON DEMANDE
une
fille de cuisine

à l'Hôtel St-Maurice, à Fribourg. 6575-1149

A VENDRE

4982 perches de forêt, dont une partie exploitable, commune de Mossel, art. 213, en Crébéley. — Se renseigner auprès de **M. M. Gavillet,** forestier-chef, au **Bionnens.**

A vendre ou à louer une jolie
propriété

aux environs de Fribourg. Belle situation Environ 7 poses de bons terrains, 6 poses de forêts.
Une grande et une petite maison d'habitation.
S'adresser sous P 6159 F à Publicitas S. A., **Fribourg.** 6369

BATIMENT

à vendre à Payerne, ayant magasin, arrière-magasin, 5 appartements et dépendances. Excellente situation. Conviendrait pour n'importe quel commerce. 6210
S'adres. aux **Notaires BERSIER & LAURENT à Payerne.**

ON DEMANDE

à acheter ou à louer

domaine de 20-30 poses, bien sit. et de bon rapport.
Adresser offres à **Dr A. Villars, avocat, Fribourg.** 6152

A VENDRE

un lit complet, tables, chaises, armoires, fauteuil, bonheur de jour, commode, piano, paravent, couleuse, potagers, etc.
S'adresser au **Dépôt de la Grenette.** 6615

Fruits du Valais

franco, colis 10 kilos 20 k.
Pruneaux 9 fr. 50 18 fr.
Tomat., poires 6 fr.—11.50
Dondainaz, Charrat (Valais). 6522

Famille lausannoise demande tout de suite ou date à convenir,
jeune fille

sérieuse, sachant faire la cuisine et tenir un ménage. Bons gages assurés. — Offres avec références chez **M. Faillettaz,** président de la Chambre de commerce, Av. de Collonges, **Lausanne.**

ON DÉSIRE ACHETER

à BULLE ou aux environs immédiats,
maison ou villa

en bon état, avec jardin.
Prix **30 à 40.000 fr.**
Entrée à convenir.
Faire offres s. chiffres L 1989 A. à **Publicitas S. A., Lausanne.**

A LOUER

pour tout de suite, au centre de la ville, **deux pièces** attenantes, pouvant convenir pr bureaux ou atelier.
S'adresser sous chiffre P 4185 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

Raisins de tables blancs
1er choix
Caisse de 5 kg. 8 fr. 25 fco.
Raisins de tables tessinois bleus
caisse de 5 kg. 5 fr. 75 fco.
Morganti & Co, Lugano.

Tabac Richemond

à fumer et à chiquer
N'acceptez pas des **7** contrefaçons
C. Oppliger
BERNE

Bandages herniaires

à ressort et à élastique;
Frédéric Germond, sellier, Payerne.
Le bandage herniaire à élastique est particulièrement à recommander. D'un prix très abordable, il est facile à supporter et ne blesse pas. On envoie sur commande, moyennant que l'on indique :
1° Le côté de la hernie ou s'il faut un bandage double.
2° Le tour du bassin ou de la taille,
3° S'il faut un bandage élastique ou à ressort.
Discrétion.

On demande à louer
tout de suite
magasin

avec ou sans logement.
Faire offres avec indications détaillées s. P 6412 F à **Publicitas S. A., Fribourg.** 6517

Le soussigné exposera en vente, par voie d'enchères publiques, **le lundi 29 septembre, à 2 h, à son domicile au Rux à Hauteville,** 5 à 6000 pieds de
foin et regain

1re qualité, à distraire.
Paiement au comptant.
L'exposant : **Joseph HAGNIN,** ancien laitier, **Hauteville.** 6620

Petit harmonium et violon

à vendre d'occasion.
Prix favorable. 6612
S'adresser sous chiffres P 6512 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

Eine Frau

sucht Stelle bei einer älteren Person als Magd für alles, wo sie ihre zwei Kinder mit sich nehmen kann. Kleiner Lohn.
Sich zu wenden unter P 6464 F an **Publicitas A.-G. Freiburg.**

S. MARMY
Tailleur pr hommes
BULLE
demande pour tout de suite, plusieurs
ouvriers
et ouvrières

A VENDRE

un lit complet, bon crin et armoire double.
S'ad. sous P 6516 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

Viande fraîche

de cheval
première qualité
Viande pour la soupe à **1 fr.** la livre ; viande pour rôtir, sans os, **1 fr. 40.**
Boucherie chevaline, L. Hess, rue des Augustins, Fribourg.

ON DEMANDE
pour ménage soigné à la campagne, une robuste
FILLE

Entrée tout de suite ou date à convenir. — Bons gages selon entente.
Faire offres s. P 6517 F à **Publicitas S. A., Fribourg.** 6621

ON DEMANDE
pour le mois de novembre ou époque à convenir,
une personne

sérieuse, connaissant les travaux du ménage et sachant faire la cuisine.
Adresser les offres sous P 6382 F à **Publicitas S. A., Fribourg.** 6478

Dr BUMAN

a repris ses consultations. 6587-1151

Je demande
femme de chambre

sachant bien repasser et connaissant très bien la couture. 6578
Mme Edm. d'Ernst, Giessereiweg, 5, Berne.

Raisins bleus et pêches

caissette de 5 kg., 5 fr. 50 franco. 6313
Pellandini & Co, Taverne (Tessin).

Petite famille demande
appartement meublé

de deux ou trois chambres, bien aérées, avec cuisine.
Adresse : **H. T. 15 Berne, Kornhaus, poste restante.** 6197

A VENDRE

un jeune chien loup, de quatre mois. 6603
S'adresser sous P 6514 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

PERDU
un petit crucifix en argent

le mardi matin, 16 sept., en l'église de Notre-Dame, ou aux abords de l'église.
Prière de le rapporter, contre récompense, sous P 6491 F à **Publicitas S. A., Fribourg.** 6601

A LOUER

pour le 25 octobre, quartier du Bourg, un appartement **meublé,** de 4 grandes chambres, chambre de bain cuisine, chambre de bonne.
S'adresser par écrit, à **Mme Dr Cuony, Le Pâquier, Gruyère.** 6611

CHIEN COURANT

Egaré chienne grise avec taches noires, neuf ans. Bonne récompense à qui donnera renseignements.
Ecrire : **de Weck, Bethléem, Fribourg.**

A VENDRE
des carottes fourragères

pour chevaux et bétail bovin, livrable tout de suite et au mois d'octobre.
S'adres. à **F. Anker-Stucky, à Anet.** Téléphone 47. 6606

Pruneaux du Valais

franco, colis 10 kg. 5 kg.
9 fr. 4 fr. 50
Domaine des Grands Prés, Charrat (Valais).

Fruits du Valais

franco, colis 10 kg. 20 kg.
Pruneaux Fr. 9.— 17 50
Tomates » 6.— 11,50
Dom. Claives, Charrat.

ON DEMANDE A ACHETER
un
pupitre américain

S'adresser sous P 6465 F à **Publicitas S. A. Fribourg.** 6577

F. BOPP

Ameublements
Rue du Tir, 8
FRIBOURG

Toile cirée
Linoléum
Descentes de lit
BON MARCHÉ

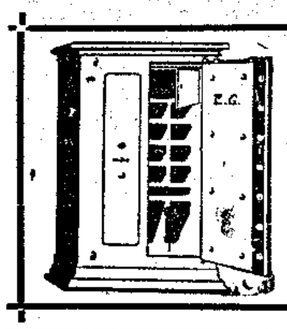

COFFRES-FORTS

F. GOUGAIN
CONSTRUCTEUR
FRIBOURG

Royal Biograph

Du 19 au 25 septembre inclusivement à 8 ½ heures
(Dimanche, Jeûne fédéral, fermé)

LE PROSCRIT

Merveilleux drame en 5 actes, avec Hall Caine
Autres films au programme
— Prix habituel des places —

Institut catholique „Francesco Soave"

BELLINZONE (Tessin)
dirigé par les Pères Somasques
(Fondé en 1895)

Position superbe Confort moderne
Prix très modérés
Ecoles primaires et secondaires. — Ouverture des cours **le 6 octobre.** — Cours spécial d'italien pour les élèves de langue étrangère.
Pour informations et programmes, s'adresser à la

DIRECTION.

GRANDE PROVISION

DE
bocaux à conserves
de différentes marques
PRIX AVANTAGEUX

E. WASSMER S. A. Fribourg

Fabrique Fribourgeoise de draps S. A.
NEIRIVUE

Drap et milaine du pays
Flotteur pour pèlerines et manteaux

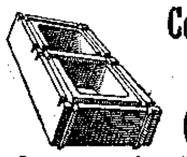

Constructions rapides et économiques (RAPIDE S. A.)

Les constructions élevées avec ces matériaux s'édifient en quelques jours, sont incombustibles, salubres, économiques, légères, insonores, se font en toutes dimensions et formes.
Pour tous renseignements, s'adresser au soussigné, représentant pour les districts de la Sarine, de la Glâne et du Lac (partie allemande).

Prof. A. HERTLING
Architecte diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale
Richemont, 8, FRIBOURG. — Tél. 58

La Fabrique de Conserves Doxa, à Saxon

ACHÈTE AUX PLUS HAUTS PRIX DU JOUR
groseilles rouges (raisinets), groseilles vertes, cassis, fraises, framboises, myrtilles, sureau noir, mûres, pois verts, haricots, chanterelles, airelles, etc., etc.

Dispensaire antituberculeux

6, Avenue de Pérolles, Fribourg
gratuit : Consultations du médecin : le vendredi dès 4 h. ; de l'infirmier : le mardi dès 4 h.

On cherche à Fribourg

un grand local clair et tranquille, pouvant recevoir 50 à 100 ouvriers, pour exercer le remontage de montre de poche.
S'adresser sous chiffres X 1808 Sn à Publicitas, S. A., Soleure. 6594

Enchères publiques

Les enfants de feu Louis Singy, à Misery, exposeront aux enchères publiques, **le jeudi, 25 septembre, à 3 heures de l'après-midi, à l'auberge de la Croix-Blanche, à Misery,** leur domaine situé sur la route cantonale, comprenant maison d'habitation, logement, grange et écurie, jardin, beau verger et environ 2 poses de terre de 1re qualité et ½ pose de bois.
Pour renseignements, s'adresser à **Jean Progin, à Misery.**

Par ordre : **Jean Progin.**

FRIBOURG - IMMEUBLE

Superficie environ 300 m², magnifiquement situé pour n'importe quel genre de commerce, Docteur, établissement de crédit.
Offres par écrit sous chiffres *P 6471 F, à Publicitas, S. A., Fribourg.*

AVIS

Le soussigné a l'honneur de porter à la connaissance de MM. les propriétaires, entrepreneurs et particuliers qu'il vient d'installer une fabrique de clôtures, de parcs, jardins, etc., grand choix en stocks, de 0,50, 1 m., 1 m. 20 de hauteur. Clôture en panneaux, clôture en rouleaux.

Se recommande **Ed. Grand,** *fils, Route Neuve.*

Avant l'hiver

une bonne précaution à prendre est de faire une cure de

THÉ BÉGUIN

le meilleur dépuratif connu, qui, en débarrassant le corps des impuretés qu'il contient, rend capable de supporter les rigueurs de l'hiver. En outre :
il **GUÉRIT** les dartres, démangeaisons, boutons, etons, eczémas, etc.
il **FAIT DISPARAITRE** constipation, vertige, migraines, digestions difficiles, etc.
il **PARFAIT LA GUÉRISON** des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc. 6500
il **COMBAT** avec succès les troubles de l'âge critique.
La boîte, 1 fr. 80 dans toutes les pharmacies.
A Fribourg : Bourgknecht et Gottrau, Lapp.

Travail bien rétribué
est offert à Fribourg

100 ouvriers et ouvrières sont demandés pour le remontage de montre. Les personnes désirant apprendre la partie reçoivent un salaire dès le début.
S'adresser sous chiffres Y 1809 Sn, à Publicitas S. A., Soleure. 6595

AVIS

Le géomètre officiel soussigné a l'honneur d'informer son honorable clientèle, les autorités et le public qu'il a transféré son bureau au deuxième étage du bâtiment

N° 96, de la rue Zæhringen

Il se recommande aux autorités, aux particuliers pour travaux de mensuration cadastrale, remaniement parcellaire, partage et abornement de propriété, plan de situation, etc. 6565-1147
Fribourg, le 15 septembre 1919.

Louis GENDRE, géom. off.

VINS DE FRUITS

vieux et nouveaux, de première qualité, **à vendre,** au prix du jour et quantité désirée, ainsi qu'**eau-de-vie** de Ire qualité, degré désiré. P 5035 Lz 6362
DEMANDER PRIX COURANT !

F. Jurt-Wapf, cidrerie, Münster (Lucerne)

GRAFENSTEINER

pommes de table de qualité exquise
et autres sortes de fruits de table et de ménage sont livrés à des conditions favorables par la 6294
Société pr l'utilisation des fruits à GUIN
Demandez les prix

COIFFEUR

Le soussigné avise l'honorable clientèle de la ville et de la campagne, ainsi que ses amis et connaissances, qu'il a ouvert son magasin de **coiffeur, à la rue des Alpes, 28.**
Service antiseptique. Se recommande.

Jean RINGGER-DING.

LA
Grande foire aux poulains
de BULLE
aura lieu
lundi 22 septembre 1919

Guérison des **HERNIES** sans opération
Berne, Wallgasse, 4, le mercredi, de 2 ½ à 7 h.
Procédé de guérison d'ancienne renommée.
Méd.-Dr E. Steffen, Bâle.

A VENDRE
HARMONIUM

à 2 claviers et pédalier, 9 jeux, 3 accouplements, un pédale de combinaison, indicateur du vent, buffet en noyer. Bas prix.
Cet instrument convient très bien à l'étude des grandes orgues, les registres étant ici disposés de la même façon que dans ces instructions.
S'adresser pour autres renseignements, à **Chs. Ls. Burgstaller, Coire** (Grisons). 6598

Café

A VENDRE, à proximité immédiate de Lausanne, un excellent café, avec jardin-verger, attenant de 250 perches et vigne, en plein rapport de 400 perches. Situation d'avenir, avec vue superbe imprenable, 6 appartements eau, gaz, électric., grandes dépendances, pont de danse couvert, etc. 6593
Se renseigner : **Etude H. CHALLET, notaire à Renens.**

CAROTTES de fourrage

1re qualité
MELANGE

excellent et bon marché, pour le bétail et les chevaux, est livré au plus bas prix du jour, par wagons ou demi wagons.
A. Gerber, Produits du pays en gros, **Kappelen,** près Aarberg.
Téléphone : Kappelen, 75 2 et Kallnach, 17.

F. BOPP

Ameublements
8, rue du Tir, 8
FRIBOURG

Meubles fantaisie

pour cadeaux
Tables, sellettes
Travailleuses

Dr H. GANGUILLET

Dentiste américain
Consultations à Payerne, tous les jeudis, de 8 à 12 h. et de 2 à 6 heures.
Maison DELAURENS
photographe
vis-à-vis de la gare
Extraction sans douleurs.

RAS

La meilleure
Crême pour Chaussures
de A. SUTTER
Oberhofen (Thurgovie)
Produit suisse A

RÉDACTI
ADMINISTRAT
BUREAU DES ABON
Imprimerie Suisse Ca
Fribourg (Suisse
CONDITIONS
(mois 3 mois
Suisse Fr. 2.50 6.—
Etranger » 4.— 10.—
Nous les bureaux de post
de percevoir les prix d'abonne
ront une surtaxe de 20 centim
Compte de chèque postal

Nou

M. N

Pour avoir condamné
équipée de Gabriel d'Ann
eu le courage de dire au p
M. Nitti est en butte à un
la part des chauvins et des
Ils avaient déjà essayé de
pour l'empêcher de monte
n'ont ensuite négligé aucu
verser son ministère ; a
voient dans les incidents
bonne occasion pour se
l'homme qui a sauvé son
lution et qui se révèle de
vrai chef d'Etat capable
sur une bonne voie. Ils se
lui en injures et en pro
socialiste Mussolini, qui
nationalistes les plus be
dernièrement dans son j
d'Italia : « Les hommes, a
Fiume, non à Rome. La
est sur le Quarnero, non su
« notre » gouvernement ;
lui que nous obéissons.
l'homme néfaste, est fini. »
le même journal avait une
portant que ces mots : « C
de Nitti. »

Ces fanfarons impéniten
justement remarquer le M
sent l'indiscipline et l'anar
Ils exploitent la bonne foi
pour les lancer dans des av
aux vrais intérêts du pays.

Ce qui est plus grave, c'e
ple peut être contagieux. C
répondre, demain peut-êtr
révolutionnaires si ces dern
aussi se servir des soldats p
usines et peut-être du pou

Tous les gens sensés son
cord avec M. Nitti disant
la discipline règne l'anarch
pas toujours les plus sag
nion. M. Nitti n'aura pas
fermeté et de toute son hab
les nuages qui s'amassent
épargner à l'Italie le gran
gouvernée par un d'Annun

* * *

La nouvelle que l'Italie,
gleterre ont trouvé une sol
à la question de l'Adriati
Italiens de joie. Le retour
un événement à Rome, où
d'entendre ses déclarations
gros nuage à l'horizon de
pense M. Wilson de la
par MM. Lloyd George, C
toni ? Les Italiens le sup
fois, de satisfaire leurs asp
sur Fiume. Ils le rendent
ponsable, avec les Alliés,
aujourd'hui sur les bords
Jamais les volontaires com
nunzio ne se seraient mis
férence de la paix n'avait
résoudre le problème de
grande majorité des hab
réclame énergiquement le
lienne. Pourquoi, dit-on en
s'oppose-t-il ici à son fa
libre décision des peuples
durable, dit le *Corriere d*
aura pas de paix en Itali
lui sera contesté.

* * *

On sait que le traité de
à l'Italie le Tyrol méridio
ner avec une population
mands. Cette entorse au p
nalités et au droit des p
d'eux-mêmes a été faite
en vertu de considératio
militaires. On a voulu
pour sa frontière du nord
des Alpes. Il faut dire à
liens qu'ils sont plutôt
annexer une population
se préoccupent vivement
traditions. A ce sujet, il
duire le passage suivant
Luzzatti sur le traité de V
être un engagement d'ho
vernement italien d'accor
Allemands annexés par